

PLAN DE MISE EN ŒUVRE HUMANITAIRE (HIP)**RÉGION DES GRANDS LACS**

La mise en œuvre complète de cette version du HIP est subordonnée à l'adoption de la décision amendant la décision finale C(2016) 8795

MONTANT: 37.000.000 EUR

Le plan de mise en œuvre humanitaire (HIP) a été préparé sur la base de la décision de financement ECHO/WWD/BUD/2017/01000 (Décision Globale) et les lignes directrices pour les priorités opérationnelles de l'aide humanitaire (priorités opérationnelles). Le but du HIP et de ses annexes est de servir d'outil de communication pour les partenaires d'ECHO¹ et de les aider dans la préparation de leurs propositions. Les dispositions de la Décision Globale et les conditions générales de la convention avec la Commission européenne priment sur les dispositions de ce document.

Ce HIP pourrait couvrir les interventions dans les pays suivants: République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Burundi et Tanzanie.

0. CHANGEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA DERNIÈRE VERSION DU HIP

Depuis la publication de ce HIP, une situation d'urgence complexe s'est rapidement développée dans les cinq provinces du Kasai (Kasai, Kasai Oriental, Kasai Central, Lomami et Sankuru) y compris dans le Kwilu et le Kwango. Cette crise a provoqué le déplacement de plus de 1,3 millions de personnes et touche actuellement environ 2,6 millions de personnes en besoin d'aide humanitaire pour couvrir leurs besoins de base pour les mois à venir. Plus d'un million de ces nouvelles personnes en besoin d'assistance sont des personnes déplacées. Le conflit a également pris une dimension régionale avec plus de 23 500 réfugiés congolais qui ont traversé la frontière vers l'Angola voisin.

Le conflit se déroule dans une zone de la RDC qui, jusqu'à présent, n'avait pas été touchée par une crise humanitaire, ce qui signifie que la réponse a dû partir de zéro et faire face à de multiples contraintes en termes de sécurité et d'accès. Cette situation demande par conséquent une sensibilisation accrue au droit humanitaire international, une coordination accrue y compris l'aspect civilo-militaire et potentiellement un soutien logistique en plus des besoins humanitaires considérables pour fournir une réponse multisectorielle, y compris dans le secteur de la protection.

La situation en matière de sécurité alimentaire se détériore considérablement dans les provinces touchées par le conflit. Le PAM indique que 42 % de la population au Kasai est en situation d'insécurité alimentaire. Déjà certaines stratégies de survie dangereuses ont été observées afin de couvrir les besoins alimentaires de base.

¹ Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO)

Le 25 avril, les Nations unies ont publié un «Appel Eclair» de 64,5 millions USD afin de couvrir les besoins de 731.000 personnes au cours des 6 prochains mois. Le plan de réponse humanitaire 2017 actuel s'élève à 812,6 millions USD et était financé seulement à hauteur de 21,7 % jusque-là.

Compte tenu de la situation humanitaire décrite ci-dessus, le budget du présent HIP est augmenté **de 5 000 000 EUR** afin de renforcer la réponse humanitaire dans les provinces du Grand Kasai en RDC. Cette enveloppe supplémentaire permettra de soutenir en priorité les principaux partenaires déjà présents dans la zone et de répondre aux besoins fondamentaux de la population. Un accent particulier sera mis sur la protection et l'aide de survie aux personnes, tout en se prenant en compte des éléments supplémentaires si nécessaire et pertinent, tels que la coordination, la sécurité, l'accès et la sensibilisation au droit international humanitaire. La dimension géographique et l'ampleur de la crise pourraient exiger la mobilisation de nouveaux partenaires pour combler les lacunes dans la réponse.

1. CONTEXTE

RDC

En dépit de ressources naturelles abondantes, la République démocratique du Congo (RDC) occupe la 176ème place sur 188 du classement mondial établi sur la base de l'indice de développement humain du PNUD², et les indices de vulnérabilité et de crise de ce pays sont très élevés selon Inform³. Le cadre d'analyse intégré d'ECHO pour la période 2016-2017 relève des besoins humanitaires élevés en RDC. Sur une échelle de 10 (qui représente le risque maximum), la RDC obtient un score de 6.1 sur l'index de risque à l'exposition aux dangers, 7.4 sur la vulnérabilité et 8.1 sur le manque de capacités d'adaptation.

Depuis plus de vingt ans, la RDC est en proie à une crise humanitaire persistante, complexe et multifactorielle, caractérisée par de violents conflits armés sévissant dans plusieurs régions, un très grand nombre de déplacés et de réfugiés, diverses épidémies et épizooties, des catastrophes naturelles, un contexte généralisé de pauvreté et de précarité, des conflits locaux présentant parfois une dimension ethnique/clanique – pour contrôler l'accès aux terres et aux ressources naturelles et pour conquérir le pouvoir politique ou traditionnel – conduisant ainsi à une instabilité politique au niveau local. Il n'y a aucune raison de penser que la situation s'améliorera en 2017. Au contraire, les élections présidentielles prévues en novembre 2016 n'auront pas lieu et l'instabilité politique résultante prolongera le manque d'investissements des autorités nationales et entravera toute transition de l'urgence à une phase de relèvement précoce. Si la situation sécuritaire devait se détériorer, les pays voisins (République du Congo, Angola, Ouganda, Rwanda, Burundi, Zambie et Tanzanie) pourraient recevoir des afflux importants de réfugiés.

² Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

³ Index For Risk Management

La population touchée par la crise est considérée comme extrêmement vulnérable. La RDC est à la huitième place au classement de l'index des États fragiles établi par le Fonds pour la Paix.

La MONUSCO⁴, la mission d'opération de maintien de la paix la plus importante au monde, qui est sous chapitre VII renforcé, est engagé dans des interventions militaires directes pour lutter contre les groupes armés en collaboration avec les FARDC⁵. Toutefois, les relations entre la MONUSCO et la RDC restent tendues, ce qui ne permet pas d'avoir un impact optimal en ce qui concerne la protection des civils.

Actuellement, du Haut-Uele, en passant par le Bas-Uele, l'Ituri et les Kivus jusqu'à l'ex-Katanga⁶, quatre groupes armés d'origine étrangère [les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces Nationales de Libération (FNL)] et une quarantaine de groupes armés locaux, sont actifs et maintiennent l'est de la RDC dans une situation de conflit prolongé, conduisant à des mouvements de population importants et récurrents et des abus de droits humains. Cet état de fait ne favorise pas l'arrivée d'acteurs de développement qui pourraient apporter des résultats durables.

L'opportunité de stabilisation au Nord Kivu (NK) suite au retrait du groupe armé M23 ne s'est pas concrétisée. Les opérations en cours contre les FDLR ont engendré plus d'instabilité et de mouvements de population et il est trop tôt pour déterminer si elles permettront de trouver une solution au problème des FDLR. Pas un seul territoire du Nord Kivu n'est épargné par les conflits et l'insécurité. Même des zones comme le Rutshuru qui étaient relativement calmes en 2015 ont connu une augmentation de la violence en 2016, y compris des incidents contre les travailleurs humanitaires. Ceci a des effets néfastes sur la capacité des acteurs humanitaires à fournir une assistance et à assurer l'accès des populations dans le besoin aux services de base. Le nombre de déplacés au Nord Kivu est estimé à 678.000 personnes.

Au Sud-Kivu (SK), plusieurs groupes armés restent actifs, avec des combats fréquents soit entre groupes armés (Raia Mutomboki, Mai-Mai Yakutumba, etc.) et les FARDC, soit entre les groupes armés eux-mêmes. Des niveaux élevés de violence affectent toujours la population et les infrastructures dans deux tiers de la province. Même si au cours des deux dernières années les déplacements ont été moins importants (le nombre de déplacés est estimé à 375.000) et plus courts, leur caractère répétitif augmente sérieusement la vulnérabilité des ménages. Le territoire de Shabunda est aujourd'hui l'un des exemples les plus frappants, parmi d'autres, de cette spirale de violence.

La situation dans l'ex-province du Katanga reste critique en ce qui concerne aussi bien la sécurité que les besoins humanitaires. En plus des déplacements et des conflits

⁴ Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo.

⁵ Forces Armées de la République démocratique du Congo

⁶ Ex-Katanga comprend le Tanganika, le Haut-Lomani, le Haut-Katanga et le Lualaba

causés par l'activisme des Mai-Mai, le conflit ethnique entre les Luba et les Pygmées persiste et s'est étendu dans d'autres zones en 2016. Le nombre de personnes déplacées est estimé à 291.000. Les mouvements de population entraînent de nouveaux déplacements tandis que la capacité de réponse en termes d'assistance reste limitée (services de base). La nature de la violence rend difficile le retour des populations dans leurs villages d'origine sans le soutien des organisations humanitaires.

La situation dans la province de l'Ituri, particulièrement dans l'Irumu, demeure tendue. Le FRPI⁷, principal groupe armé, continue de lutter activement contre les FARDC. Le conflit a un impact direct sur la population en termes de violations des droits humains, de déplacement et d'accès aux services de base, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

En conséquence, les déplacements internes de population civile congolaise continuent et touchent 1,7 millions de personnes⁸. Les déplacés internes et les populations hôtes endurent souvent les abus commis par les groupes et les forces armées opérant dans leurs zones de refuge (travaux forcés, vols, pillages, enrôlements forcés et violences, notamment sexuelles). L'accès à l'eau, aux soins de santé, à la terre (leur moyen de subsistance) et à l'éducation pour les enfants s'avère extrêmement difficile.

Les épidémies (comme la rougeole, la malaria, le choléra, la fièvre jaune et même Ebola en 2014), phénomène récurrent dans l'ensemble du pays, restent un des principaux problèmes et exigent un effort important à long terme de la part des autorités afin d'améliorer sensiblement les structures de santé et la couverture vaccinale. En l'absence de politiques nationales efficaces en place, les activités visant à sauver des vies et à lutter contre les épidémies demeurent essentielles. Avec sept épidémies d'Ebola, une des plus grandes épidémies de rougeole au monde en 2015 avec plus de 50.000 cas, le double de cas de choléra que l'année passée à la même période et plus de 10 millions⁹ de cas de malaria par année, la RDC est le pays africain le plus touché en termes absolus par les épidémies¹⁰. L'exemple le plus récent est l'épidémie actuelle de fièvre jaune, qui requiert la vaccination de plus de 13.500.000 de personnes à Kinshasa et à la frontière avec l'Angola pour stopper la propagation de l'épidémie dans le reste du pays, voire dans la région.

Finalement, des taux élevés de malnutrition aigüe persistent dans certains districts. Selon l'UNICEF¹¹, environ 2 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aigüe sévère en RDC.

Les réfugiés dans la région des Grands Lacs

⁷ Front de Résistance Patriotique de l'Ituri

⁸ Selon les estimations du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU (OCHA), 30 juin 2016

⁹ World Malaria Report 2016

¹⁰ WHO – Mapping the Risk and Distribution of Epidemics in the WHO African Region, A technical Report – May 2016

¹¹ Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

D'un point de vue régional, les dernières décennies ont vu de grands mouvements de population à la suite du génocide rwandais, le conflit au Burundi, l'instabilité persistante en RDC ainsi que le récent conflit en RCA et en République du Soudan du Sud.

Les tensions politiques au Burundi liés aux élections présidentielles de Juillet 2015 ont provoqué un afflux massif de réfugiés vers les pays voisins. Plus de 303.000¹² réfugiés du Burundi ont demandé l'asile en RDC, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, la majorité étant hébergée dans des camps gérés par UNHCR, dépendant exclusivement de l'aide humanitaire pour la fourniture de services de base et la protection. Actuellement, aucun signe positif dans le paysage politique burundais ne laisse envisager un retour massif en 2017 ; au contraire, l'afflux de réfugiés reste constant avec quelques milliers de nouveaux arrivés par mois dans les pays voisins.

La crise de 2013 en RCA a entraîné une vague d'arrivées de réfugiés dans la partie nord de la RDC (principalement les provinces du nord et du sud Oubangi) et la République du Congo. À ce jour, 96.079 et 29.304 réfugiés ont été enregistrés respectivement par le HCR. Ces personnes sont hébergées dans des zones rurales pauvres qui sont déjà fragiles, où la concurrence pour des ressources limitées exacerbe les tensions entre les communautés.

L'afflux de réfugiés le plus récent est originaire de la république du Soudan du Sud avec environ 60.000 réfugiés enregistrés par le HCR dans la province du Haut-Uélé fin septembre 2016.

473.569 réfugiés de la RDC¹³ sont enregistrés dans les pays voisins : 222.650 en Ouganda, 73.207 au Rwanda, 61.643 en Tanzanie, 54.932 au Burundi, 12.223 en République du Congo, et d'autres au Kenya, le Soudan du Sud, de la RCA, l'Éthiopie et le Soudan, certains datant de 1997, la majorité vivant dans les camps de réfugiés en fonction de l'aide humanitaire pour leur survie.

2. BESOINS HUMANITAIRES

- 1) Populations touchées / bénéficiaires potentiels :

RDC

Les conséquences humanitaires de la situation sécuritaire toujours volatile à l'est du pays et dans les provinces de l'ex-Katanga sont manifestes, comme le témoignent les mouvements de population.

D'après OCHA, le nombre total de déplacés internes en octobre 2016 était estimé à 1,7 millions de personnes, bien que la réponse humanitaire se concentre principalement sur les personnes récemment déplacées et sur les sites de déplacés. Le chiffre global de la population affectée est toutefois bien plus élevé, puisqu'il comprend également toutes les personnes qui n'ont pas été en mesure de fuir, ainsi

¹² Source: <http://data.unhcr.org/burundi/regional.php>. D'un total de 6 millions d'habitants.

¹³ Source: <http://data.unhcr.org/drc/regional.php>

que les populations locales résidentes dans toute la partie orientale de la RDC. Étant donné leur vulnérabilité chronique, les populations résidentes peuvent, elles aussi, être indirectement touchées par le conflit. Il est donc essentiel de veiller à ce que les besoins soient évalués (et l'assistance fournie) en fonction de la vulnérabilité des populations concernées, plutôt que de leur statut (réfugiés, rapatriés, etc.). Selon IPC¹⁴, il est estimé que 5,9 millions de congolais sont actuellement en insécurité alimentaire et ont un besoin urgent d'une assistance alimentaire.

De plus, dans un climat marqué par de graves violations des Droits de l'homme, le nombre d'enfants recrutés par les groupes armés demeure un problème majeur. L'UNICEF estime qu'au moins 3.700 enfants sont actuellement associés aux forces armées et aux groupes armés en RDC.

La situation nutritionnelle chez les jeunes enfants reste critique malgré l'amélioration de la prévalence moyenne des taux de malnutrition aiguë. Les provinces les plus touchées sont le Maniema, ex-Katanga, le Bandundu, le Kasai Oriental et le Kasai Occidental. Globalement, il y a environ deux millions d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë sévère dans le pays.

En RDC, le système de santé est mal équipé pour répondre correctement aux besoins sanitaires de la population qui subit les graves conséquences des maladies infectieuses et des épidémies. L'épidémie de choléra ne montre aucun signe de recul et un nombre estimé de 660.000 personnes (principalement les adultes) sont menacés. La fièvre jaune est devenue une épidémie de longue durée pouvant avoir des retombées sur de nouvelles provinces et qui touchent majoritairement les hommes adultes. Le paludisme est la principale cause de morbidité et de mortalité et représente 19% des décès d'enfants. Ce sont les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans qui sont majoritairement victimes de cette épidémie.

Les réfugiés dans la région des Grands Lacs¹⁵

Au total, les pays de ce HIP hébergent une population de réfugiés s'élevant à environ 881.000¹⁶ personnes (429.613 en RDC, 155.513 au Rwanda, 54.932 au Burundi, 228.845 en Tanzanie et 12.223 en République du Congo).

Selon le HCR, en août 2016, plus de 202.000 réfugiés¹⁷ de RDC étaient présents dans les différents pays repris dans ce HIP (Rwanda, Burundi, Tanzanie et République du Congo) et plus de 271.000 étaient présents dans d'autres pays (Ouganda, Ethiopie, Soudan, Sud-Soudan, RCA).

Depuis que le conflit a éclaté en RCA, environ 96.079 réfugiés ont traversé la frontière de la RDC (accueillis dans 5 camps officiels) et 29.304 en ont fui vers la

¹⁴ IPC, 14^{ème} cycle

¹⁵ RDC, Rwanda, Burundi, Tanzanie et République du Congo

¹⁶ Source: UNHCR 11 octobre 2016 <http://data.unhcr.org/drc/regional.php> et <http://data.unhcr.org/burundi/regional.php>

¹⁷ Source: <http://data.unhcr.org/drc/regional.php>

République du Congo (3 camps), avec environ deux-tiers d'entre eux âgés de moins de 25 ans. Ils dépendent de l'aide humanitaire pour les services de base (nourriture, eau, santé, éducation). Les acteurs humanitaires doivent lutter pour maintenir leurs services à la hauteur des standards SPHERE¹⁸ à cause de l'isolement des lieux et des contraintes logistiques.

Depuis le début des troubles politiques au Burundi en avril 2015, plus de 303.000 burundais ont fui et trouvé refuge dans les pays avoisinants. La situation n'est pas stabilisée et des centaines de nouveaux réfugiés arrivent chaque jour. Une majorité de ces réfugiés sont des enfants avec des besoins spécifiques.

2) Description des besoins humanitaires les plus graves

RDC

Étant donné la taille du pays et les différentes dynamiques de conflit, les enjeux prioritaires varient d'une région à l'autre. Dans les zones touchées par les conflits, l'insécurité généralisée, qui expose la population à des exactions, et l'accès insuffisant aux services de base (soins de santé de qualité, éducation, etc.) demeurent des problèmes fondamentaux. L'insécurité alimentaire, l'accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement et la perte d'abris et d'articles non alimentaires associés aux déplacements fréquents entraînent régulièrement des besoins humanitaires importants. Par ailleurs, la situation alimentaire est plus problématique dans la partie centrale du pays, négligée par rapport aux régions affectées par le conflit, qui bénéficient, elles, de la présence et de l'intervention d'organisations humanitaires depuis plusieurs années. En particulier, les besoins qui doivent être adressés en priorité par secteur d'intervention sont les suivants :

Protection et conformité du droit international humanitaire (DIH) en cas d'urgence complexes, y compris la protection des enfants: l'absence de protection des populations civiles est le principal problème rencontré dans l'ensemble des régions de la RDC touchées par les conflits¹⁹. Les forces armées nationales comme les autres groupes armés commettent fréquemment des exactions à l'encontre des civils: arrestations arbitraires, racket, pillages et travaux forcés, violences (y compris sexuelles ou basées sur le genre), torture et exécutions. Toutes les interventions humanitaires doivent intégrer les questions liées à la protection dans tous les secteurs mentionnés ci-dessous, avec une attention particulière pour la protection des plus vulnérables et des enfants.

Assistance et sécurité alimentaire: les résultats du dernier cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire (IPC)²⁰ couvrant l'entièreté des zones rurales du territoire nationale indique que 4 territoires sont en phase IPC 4 (urgence) et

¹⁸ Charte humanitaire et standards minimum de l'intervention humanitaire (SPHERE).

¹⁹ L'absence de protection représente également un problème majeur dans les zones épargnées par les conflits, même si les enjeux sont d'une nature différente de ceux rencontrés dans l'est de la RDC (mariages forcés, violences domestiques, droits de succession pour les femmes, etc.).

²⁰ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) – 12^{ème} cycle en RDC.

nécessitent des actions urgentes pour sauver des vies et des moyens de subsistance. 2 de ces 4 territoires se trouvent dans la province du Nord Kivu (Walikale et Beni) et un respectivement dans les provinces du Maniema (Punia), et Ituri (Irumu), tous dans les zones touchées par des conflits. 49 territoires sont entièrement ou partiellement en phase 3 IPC (de crise), ce qui signifie que, même avec l'aide humanitaire, on observera des déficits alimentaires considérables et une malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale, et un épuisement des moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire. 63 autres territoires sont sous pression (phase de l'IPC 2), territoires dans lesquels la population ne peut payer certaines dépenses non-alimentaires essentiels sans se livrer à des stratégies négatives d'adaptation. Ces résultats traduisent une situation où les déplacements de population, l'insécurité généralisée, la perturbation des activités agricoles et génératrices de revenus ainsi que la réduction des revenus et des moyens d'existence contribuent à ces situations d'insécurité alimentaire.

Santé: les conséquences des maladies infectieuses et non infectieuses sont très lourdes dans le pays. Les épidémies, notamment la rougeole, le choléra et en 2016, la fièvre jaune, sont de plus en plus fréquentes et s'étendent géographiquement sur l'ensemble du territoire avec un nombre rapporté de cas de malaria en augmentation. Les problèmes psychologiques affichent une prévalence élevée et forment un enjeu exigeant et négligé, en raison de sa complexité, du manque de compétences en la matière et de la durée des traitements requis. Les problèmes structurels sous-jacents (insuffisance généralisée des financements, manque de personnel, etc.), associés aux conséquences directes et indirectes du conflit (exode des ressources humaines, pillage des installations, etc.), se traduisent par une sous-performance et une faiblesse globale du système de santé congolais. Les taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile demeurent très élevés en raison d'un accès insuffisant aux soins de santé (vaccination, prise en charge prénatale, soins obstétricaux d'urgence) et à d'autres services de base.

Eau, hygiène et assainissement: dans la majeure partie de la RDC, les problèmes liés à l'eau sont davantage d'ordre qualitatif que quantitatif. L'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau et à des installations d'assainissement de base, ainsi que les connaissances et les pratiques en matière d'hygiène personnelle, sont globalement inadéquats. Cette situation présente un risque lorsqu'elle se conjugue avec un contexte de déplacements, d'afflux de populations ou d'épidémies, comme le choléra, qui touche désormais tout l'est du pays, à proximité des Grands Lacs.

Nutrition: le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime que 2 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère chaque année. Des poches de malnutrition beaucoup plus graves apparaissent fréquemment en lien avec d'autres facteurs (épidémies, déplacements de populations, etc.) et doivent faire l'objet d'une surveillance et de systèmes d'alerte spécifiques. Étant donné les carences du système sanitaire national, le manque de personnel sanitaire qualifié, par ailleurs faiblement motivé, et l'insuffisance des financements dans les secteurs de la santé et de l'alimentation, les capacités locales pour faire face à de tels niveaux de malnutrition aiguë sont extrêmement réduites.

Articles non alimentaires/abris: la plupart des déplacés internes vivent dans des

familles d'accueil, ce qui accroît considérablement la pression sur les abris disponibles. Beaucoup ont perdu leurs effets personnels en raison de pillages fréquents et répétés ou à la suite de leur déplacement.

Éducation: il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes les plus aigus dans le domaine de l'éducation dans les situations d'urgence, en particulier l'éducation primaire des enfants déplacés à cause de conflits armés. Une attention particulière sera accordée aux enfants déplacés/réfugiés et à ceux des communautés d'accueil, en lien étroit avec les activités de protection de l'enfance et les autres secteurs d'intervention. ECHO favorisera les projets d'éducation en situations d'urgence dans des zones où le pourcentage d'enfants non scolarisés est particulièrement élevé, où il existe de graves menaces en matière de protection des enfants et où les autres sources de financement disponibles sont limitées. Dans ce sens, les synergies et la complémentarité avec d'autres instruments de financement et services de l'UE devront être établies.

Coordination, plaidoyer et communication: la nature complexe du conflit en RDC, dans le cadre d'une opération de maintien de la paix des Nations unies (MONUSCO) disposant d'un mandat offensif (*Force Brigade Intervention*) exige une coordination adéquate et le respect clair des orientations concernant la coordination civilo-militaire. Des efforts concertés pour améliorer la coordination et le plaidoyer sur des actions basées sur des principes sont essentiels. Plus que jamais, les acteurs humanitaires doivent défendre leur image et les principes fondamentaux de neutralité, d'impartialité et d'indépendance afin de garantir l'accès aux populations touchées par le conflit. La pléthore de groupes armés ayant des intérêts et des stratégies divers, les opérations militaires des FARDC et le soutien actif de la MONUSCO à ces opérations militaires, sans parler de la criminalité, font partie d'un contexte qui reste difficile pour les travailleurs humanitaires. La sensibilisation et le plaidoyer demeurent essentiels pour favoriser une bonne compréhension de l'action humanitaire et des principes humanitaires.

Réduction des risques de catastrophes naturelles: de nombreuses régions de la RDC sont régulièrement confrontées à des catastrophes naturelles, auxquelles les communautés locales et les autorités ne sont pas en mesure de faire face. Très peu de ressources publiques sont destinées à la préparation et à la réponse aux urgences et à la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Déplacements dans la région des Grands Lacs

Dans les pays couverts dans ce HIP, les besoins prioritaires sont principalement liés aux mouvements de populations fuyant la violence, que ce soit des réfugiés dans la région ou des déplacés internes. Les réfugiés dans les camps gérés par le HCR dépendent presque exclusivement de l'aide humanitaire pour bénéficier d'un environnement de protection conforme aux normes internationales et pour assurer leur survie quotidienne en raison de moyens de subsistance limités.

L'expérience passée montre que les mouvements de réfugiés dans la région sont prolongés alors que les mouvements de retour sont lents et relativement limités en

nombre à cause de la persistance des causes à l'origine de l'exode. Cela se traduit rarement par la fermeture des camps. Alors que la problématique des personnes déplacées concerne majoritairement la RDC au moment de la rédaction de ce HIP, les tensions au Burundi pourraient également entraîner des mouvements de population importants si la situation devait se dégrader. Ces déplacés devraient alors recourir à l'assistance humanitaire pour accéder aux services de base.

L'accès aux services de base tels que la nourriture, la santé, l'hygiène et l'assainissement et l'éducation sont les besoins les plus importants. Compte tenu de l'extrême vulnérabilité des populations, les aspects liés à la protection sont également vitaux dans les sites de transit et dans les camps. Depuis avril 2015, plus de 3.000 enfants non accompagnés et séparés ont fui vers la Tanzanie²¹. La recherche des familles et d'autres services spécialisés de protection, telles que la gestion de cas individuels et le soutien psychologique pour les enfants, représente un défi majeur auquel il faut faire face. Les opportunités pour l'autonomisation et l'intégration locale varient en fonction de divers facteurs tels que la politique d'accueil du gouvernement hôte envers les réfugiés ou les conditions économiques locales. Si de telles opportunités apparaissent, ECHO essaiera de les soutenir dans la mesure du possible. Il existe d'autres solutions durables telles que le retour volontaire ou la réinstallation dans des pays tiers mais elles demeurent limitées en raison du nombre important de réfugiés.

Au Burundi, le scénario catastrophe (conflit qui s'étend à tout le pays) ne s'est pas concrétisé en 2016. Toutefois, les violations des droits de l'homme et la violence contre des groupes spécifiques ont été largement répandues, et aucun progrès significatif n'a été enregistré en ce qui concerne le dialogue politique. La situation économique se détériore et a un impact sur la population déjà précarisée avant les événements de 2015. 4,6 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire (chronique et sévère), plus de 61.000 personnes sont déplacées à la suite de catastrophes naturelles ou de la violence; le paludisme a atteint les niveaux les plus élevés des cinq dernières années, avec 4,6 millions de cas au cours des six premiers mois de 2016. L'espace humanitaire a été réduit à cause de nouvelles mesures ciblant l'indépendance des ONG. Les autorités nient la détérioration de la situation dans le pays et ne permettent pas aux organisations humanitaires d'effectuer des évaluations indépendantes des besoins susceptibles d'être liées à l'instabilité politique et à la violence. Les bailleurs de fonds de développement continuent à soutenir des actions dans des secteurs cruciaux tels que la santé, la sécurité alimentaire ou la nutrition, des actions qui bénéficient directement aux populations les plus vulnérables.

3. RÉPONSE HUMANITAIRE

1) Réponse et participation nationale et locale

Le gouvernement de la RDC n'a actuellement pas la capacité ni/ou la volonté de faire face aux conséquences humanitaires des combats à l'est du pays, aux besoins

²¹ Source : UNHRC – rapport interagence du 4 août 2016

élémentaires sur le reste du territoire, et aux crises alimentaires qui touchent bon nombre des provinces centrales. Les dépenses consacrées aux services sociaux et à l'infrastructure matérielle restent très faibles par rapport à l'ampleur considérable des besoins et à la taille du pays.

Dans la région des Grands Lacs, malgré le manque de ressources, tous les pays de la région accueillent les réfugiés fuyant les combats et leur accordent le statut approprié, malgré parfois des restrictions vis-à-vis des conventions (libertés, droit de circulation, droit à l'emploi, etc.). Les gouvernements rwandais et tanzanien ont accordé le statut de réfugié *prima facie* à la population burundaise. Le gouvernement rwandais s'est particulièrement employé à assurer l'enregistrement, et à assurer la sécurité, et MIDIMAR (Ministère de la gestion des catastrophes) joue un rôle actif de gestionnaire de tous les sites de transit et des camps de réfugiés. Le gouvernement tanzanien a apporté un soutien au transport des réfugiés ainsi qu'à la fourniture d'abris temporaires et de services de base.

2) Réponse humanitaire internationale

RDC

Le plan d'action humanitaire (HAP) pour 2016 se chiffre à 690.000.000 USD, financé à hauteur de 53% en octobre 2016²². Ces carences dans le financement ne permettent pas aux agences de couvrir les besoins identifiés et pourraient même les obliger à revoir à la baisse les opérations prévues.

Région des Grands Lacs

Le plan de réponse régionale pour les réfugiés burundais se chiffre à 313.900.000 USD, plan financé à hauteur de 37% en Octobre 2016.

Le plan de réponse humanitaire pour le Burundi de 62.300.000 USD est couvert à hauteur de 39%²³.

3) Contraintes et capacités de réponse d'ECHO

RDC

Le territoire est vaste et présente de grandes difficultés sur le plan logistique, mais aussi administratif et politique. En ce qui concerne les transports, les routes pavées et les voies navigables praticables sont très rares, et l'infrastructure aéroportuaire et aéronautique se trouve dans un état déplorable ce qui implique que la mise en œuvre de l'aide humanitaire est extrêmement coûteuse dans toute la RDC. Les opérations militaires, les attaques répétées visant la population locale et les travailleurs

²² <https://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyDetails&appealID=1065>

²³ https://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=special-RRP_Burundi

humanitaires, ainsi que le déplacement des combats vers les zones les plus reculées rendent plus difficile le maintien des capacités de réponse appropriées. L'insécurité due au banditisme est en augmentation dans la région des Kivus et les travailleurs humanitaires sont de plus en plus victime d'attaques et d'enlèvements. Dans ce contexte, il est difficile d'engager de nouveaux acteurs lorsqu'une crise apparaît ou de renforcer les capacités de réponse. Les capacités des parties intéressées locales sont également très limitées.

Région des Grands Lacs

Malgré les volontés d'accueil des pays hôtes et un environnement de protection globalement favorable pour les réfugiés dans la région, la capacité d'absorption des pays d'accueil est limitée et dépend presque entièrement de l'aide financière extérieure. Les réfugiés ont tendance à rester de longues périodes dans les pays d'accueil à cause de la durée des conflits qui les ont poussés à l'exil. Les solutions durables, telles que l'intégration locale ou la réinstallation, sont très limitées. Le programme américain de réinstallation a l'intention de couvrir 83.000 réfugiés congolais au cours de la période 2015-2020. Il contribuera certainement à réduire le nombre global d'anciens réfugiés, mais compte tenu de la croissance de la population il ne résoudra pas la crise de réfugiés. Par conséquent, la majorité des réfugiés dans la région continuera à dépendre de l'aide humanitaire dans un avenir proche.

Au Burundi, l'espace humanitaire s'est vu réduit suite aux tensions entre le gouvernement et certains acteurs de la communauté internationale. Les agences d'aide humanitaire ne sont pas autorisées à réaliser des évaluations des besoins ou à travailler sur des problèmes que le gouvernement juge liés à l'instabilité politique, à la violence et/ou à l'incapacité de celui-ci à assumer la prestation de services de base. Le gouvernement n'autorise que les évaluations et interventions en lien avec les catastrophes naturelles ; et dans ce cas, l'aide doit être contrôlée ou canalisée à travers les structures étatiques. Une nouvelle loi gérant l'enregistrement des ONG internationales va être promulguée, qui pourrait réduire encore davantage leur espace opérationnel.

4) Réponse prévue par ECHO et résultats attendus des interventions humanitaires

Lors de la mise en œuvre de ce HIP, une attention particulière sera accordée aux aspects liés à la migration et au déplacement, au plaidoyer, au droit international humanitaire, à l'accès humanitaire et aux principes humanitaires.

ECHO entend répondre, à l'aide du mécanisme de réponse le plus approprié, aux besoins urgents liés aux mouvements de population dans les zones de conflit et aux situations menaçant la vie des personnes dans les régions hors conflits. Au moment de la rédaction de ce HIP, la priorité est de répondre aux besoins des personnes récemment déplacées à l'intérieur de la RDC (personnes déplacées, rapatriés et communautés d'accueil) et dans les pays voisins concernés par la présence des réfugiés. Compte tenu des contraintes budgétaires et de la nature du mandat d'ECHO, l'accent sera mis sur les déplacements de réfugiés récents et sur la mise en place/gestion de nouveaux camps.

En fonction de l'évolution de la situation au Burundi, une augmentation de la réponse humanitaire à l'intérieur du pays pourrait être considérée. Il convient de noter que cela nécessiterait un financement supplémentaire et une modification du HIP. À l'heure actuelle, un grand nombre de bailleurs d'aide au développement continuent d'apporter un soutien aux programmes de développement essentiels et devraient continuer à le faire pour éviter de perdre les progrès atteints au cours des dernières décennies. L'aide humanitaire de l'Union européenne ne sera fournie qu'en étroite coordination avec les activités de développement et pour les compléter dans les domaines où les besoins les plus urgents ne pourraient être couverts autrement. Compte tenu de la volatilité de la situation, une réévaluation régulière de la situation devra être menée.

La stratégie humanitaire d'ECHO est basée sur une approche différenciée en fonction de s'il s'agit de régions touchées par des conflits armés ou par des catastrophes naturelles fréquentes ou inattendues. Présent dans les villes de Kinshasa, Goma et Bukavu, avec des visites fréquentes dans les provinces de l'ex-Katanga, de l'Ituri, au Burundi, Tanzanie et au Rwanda, ECHO est en mesure de suivre de près chaque situation humanitaire et de participer activement à la coordination et au partage d'informations.

L'objectif humanitaire stratégique d'ECHO dans la région des Grands Lac est de continuer à répondre aux différentes urgences de façon rapide et efficace, en appliquant le principe "ne pas nuire" à travers une approche multisectorielle intégrée lorsque celle-ci est pertinente et faisable, afin de :

- réduire la mortalité et la morbidité au sein des communautés affectées par des crises diverses (conflit, épidémie, malnutrition aiguë) ou exposées à des risques dans les zones où les seuils d'urgence ont été atteints ;
- améliorer les conditions de vie et réduire la vulnérabilité à travers la fourniture de services de base et préserver la dignité des déplacés internes et des réfugiés affectés par les conflits ;
- renforcer la protection des populations civiles dans les régions touchées par des conflits, où les partenaires font face à des difficultés d'accès et à la nature complexe des déplacements (court, pendulaire, certains membres de la famille uniquement) ;
- contribuer à offrir des solutions durables et appuyer la gestion des camps de réfugiés des Grands Lacs. Dans la mesure du possible et si les conditions sont favorables, prêter support pour faciliter le retour et encourager les mesures d'autonomisation ;

- prêter support aux organisations humanitaires pour améliorer leurs capacités de délivrance de l'aide dans les zones les plus isolées par le biais du transport aérien²⁴, la coordination et la sécurité.

Le ciblage des bénéficiaires et la priorisation des actions doit être basé sur les besoins réels et les vulnérabilités durant les premiers mois de déplacement.

Les partenaires seront appelés à assurer la mise en conformité des exigences de visibilité et à reconnaître le rôle de financement de l'Union européenne / ECHO en accord avec les dispositions contractuelles applicables.

4. LRRD, COORDINATION ET TRANSITION

1) Autres interventions d'ECHO

Le HIP ECHO Flight de 2016, visant à fournir un transport aérien humanitaire sécurisé, s'est élevé à 13.935.000 EUR, cette somme étant affectée à hauteur de 50 % à la RDC.

Lorsque cela sera possible et souhaitable, la stratégie actuelle d'intervention sera renforcée par l'intermédiaire du HIP relatif aux épidémies, comme cela a été le cas en 2016 pour appuyer la préparation d'une campagne de vaccination anti choléra en RDC avec un financement de 150 000 EUR, ou pour briser la chaîne de transmission d'une épidémie de choléra en Tanzanie avec un financement de 400, 000 EUR.

En 2016, un projet a été mis en œuvre dans le Sud Kivu à travers l'initiative « Les enfants de la paix » pour un montant total de 600.000 EUR.

2) Autres interventions concomitantes de l'Union européenne

Le programme indicatif national (PIN) du 11^e FED s'élève à 620.000.000 EUR pour la période 2014-2020 et concentre l'aide de l'Union européenne sur quatre domaines principaux: la santé, l'environnement et l'agriculture durable, les routes, ainsi que la gouvernance et l'État de droit (en accordant une attention particulière à la police, la justice et la défense). La gestion des finances publiques sera également prioritaire en tant que question transversale.

La RDC bénéficie de plusieurs lignes budgétaires thématiques, notamment: a) l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme, b) la sécurité alimentaire, c) l'environnement et les forêts tropicales ainsi que d) le déminage. Une ligne budgétaire est également consacrée au cofinancement des ONG locales.

L'Union européenne est également impliquée dans les missions dans le cadre de la réforme de la sécurité.

L'Union européenne soutient aussi les femmes et les filles vulnérables à l'est de la

²⁴ Le support d'ECHO au transport aérien se fait à travers le projet ECHO Flight financé via un HIP différent sera maintenu en 2017 voire augmenté si nécessaire

RDC favorisant l'accès à des services de santé de qualité ainsi qu'à un système de justice et de réinsertion pour un montant total de 3.000.000 EUROS. Cela complète les efforts faits pour lutter contre la violence basée sur le genre, soutenus par des interventions humanitaires depuis plus d'une décennie dans le Sud-Kivu.

Au Burundi, malgré l'application de l'article 96 de l'Accord de Cotonou (suspension de la coopération), l'Union européenne a continué à apporter son soutien directement à la population burundaise par le biais d'initiatives visant à assurer l'accès aux services de base (soutien à la santé pour un montant total de 40.000.000 EUR), à l'agriculture et à la nutrition (15.000.000 EUR). Ces actions en faveur de la population burundaise sont étroitement coordonnées avec les actions humanitaires en cours.

En Tanzanie, l'UE analyse actuellement les options de soutien suite à la crise des réfugiés au Burundi, éventuellement par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire européen, afin de compléter les interventions humanitaires et d'offrir des réponses à plus long terme aux besoins actuels.

3) Autres services / disponibilité des donateurs

ECHO encourage les acteurs humanitaires à examiner d'emblée (lors de l'élaboration d'une intervention) les possibilités de synergie et de complémentarité avec les acteurs nationaux et ceux du développement, afin de renforcer l'efficacité des mesures et d'en pérenniser les résultats. L'instabilité de la situation humanitaire en RDC exige une réponse flexible, dans la mesure où des régions censées avoir été stabilisées peuvent rapidement replonger dans l'urgence, par exemple en cas de recrudescence de l'insécurité ou de suspension de la coopération au développement. La collaboration étroite avec les acteurs du développement et les organisations locales, doit se poursuivre, ce qui passe par un engagement dans les mécanismes de coordination locale et nationale.

4) Scénarios de sortie

En RDC, la coordination entre les acteurs humanitaires et ceux du développement est progressivement établie et comprend non seulement les donateurs, mais aussi les organisations chargées de la mise en œuvre et les autorités. Cependant, de véritables progrès passent par la stabilité et la sécurité et une disponibilité de ressources.

Actuellement, les options réelles d'une sortie complète de régions entières en particulier, sont très limitées. De nouvelles crises émergent régulièrement et, à ce stade, rien ne laisse entrevoir la fin du conflit ou le retour à une stabilité durable.

Au Burundi, le suivi de la situation continuera et toute stratégie de sortie sera étroitement liée à l'évolution de la situation politique et économique dans le pays ainsi qu'aux stratégies mises en place par les bailleurs de développement.